

Nyon et Gland: débat élections
NRTV, en partenariat avec le journal
La Côte organise deux débats filmés
aujourd'hui ayant pour thème les élections
communales à Nyon et à Gland. Pour
assister au débat sur Nyon, le public est
invité à se rendre à la Ferme du Manoir
à 17h30; pour le débat glandois, il doit
se présenter à 19 heures. Durant
l'enregistrement, les portes du Manoir
resteront fermées.

COM



Céligny: grand contrôle policier

Hier après-midi, sur la route
Suisse à la hauteur de Céligny,
quelque vingt agents de la police
cantonale genevoise ont effectué
un contrôle de circulation, de routine
comme il a été relevé. MLB

MLB

A la demande de l'Evam, le foyer a été fouillé. Plus d'un kilo de marijuana a été saisi.

Nyon Descente de police à l'abri

Objectif premier: déstabiliser le marché. Hier après-midi, à la demande de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), la police a procédé à une fouille générale des locaux du foyer de Nyon. Ces mesures font suite aux événements, notamment une bagarre générale, qui se sont déroulés depuis le début de l'année. Cette opération a permis la saisie sans auteurs de 5700 francs et 1040 euros, d'une centaine de sachets de marijuana pour un poids approximatif de 1,4 kilos et de 93 boulettes de cocaïne, d'un poids de 85 grammes environ. Ces produits et l'argent ont été confisqués dans les locaux, dans des casiers et à l'extérieur. Quarante-sept requérants ont été contrôlés.

Un ressortissant guinéen d'une vingtaine d'années a été appréhendé en possession de sept boulettes, vraisemblablement de la cocaïne. Il avait également sur lui un montant de 2000 francs. Le procureur de service a été avisé et différentes investigations sont

menées par les gendarmes du poste de Nyon.

En vertu de la Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers, l'Evam est en droit d'effectuer des contrôles de ses locaux, lors de visites non annoncées, comme celle d'hier. *Il n'y a rien d'exceptionnel dans cette démarche, même si elle n'est pas anodine*, relève Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication de l'Evam. *Nous avons reçu des plaintes du voisinage de Nyon et les avons entendues. Nous ne voulions pas qu'un sentiment d'impunité soit instauré. A partir de ce constat, il fallait intervenir et nous avons demandé l'appui de la police.*

La présence des agents de la Police cantonale est nécessaire en cas d'opposition des occupants ou de suspicion d'infraction pénale.

Mobilisation de 70 personnes

Ces dernières semaines, les agents sont intervenus de manière régulière aux abords



La fouille a permis de saisir de la drogue et de l'argent dans l'abri. Archives La Côte

de l'abri. *Ils ne sont pas en droit d'intervenir à l'intérieur de l'abri, à moins qu'un procureur leur en donne l'ordre*, précise Philippe Jatton, officier de presse à la Police cantonale. *Quels risques encourent un trafiquant? S'il est en possession de quelques sachets, il y a de for-*

tes chances qu'il soit relaxé puisque l'infraction est de faible intensité, répond Philippe Jatton. Le foyer de Nyon accueille à ce jour 81 hommes célibataires. Hier, une septantaine de personnes, soit 16 collaborateurs de l'EVAM, 7 hommes de la

police municipale de Nyon, 15 agents de sécurité privée, 18 gendarmes, 10 inspecteurs de la police de sûreté, 2 équipes canines du Corps des gardes-frontière et 3 de la Police cantonale vaudoise ont pris part à cette opération d'enver-

CONTESSA PIÑON/COM

La Côte + Bossey: diplômés reconnus



L'Institut œcuménique de Bossey est en tractation avec l'Uni de Genève depuis 2000. Archives LC

Les titres de l'Institut œcuménique de Bossey viennent d'être reconnus par l'Université de Genève. Les tractions, étaient en cours depuis 2000. Outre les titres de master en théologie œcuménique, de master of advanced studies en études œcuméniques et le doctorat en théologie, déjà délivrés par l'Université de Genève, deux nouveaux certificats de formation sont concernés, le certificat complémentaire en études œcuméniques et un certificat of advanced studies.

COM

Le commandant de la protection civile régionale a rendu son rapport annuel hier.

Nyon La relève manque à l'appel

Hier soir, le commandant de la Protection civile régionale (PCI) dressait le bilan de l'année 2010 devant un parterre d'une centaine de personnes, préfet, autorités politiques, militaires et représentante de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) confondus. L'occasion, pour le commandant, le lieutenant-colonel Gérard Bovy, de déplorer le manque de forces vives. En cause, une question d'organisation que le canton de Vaud est, semble-t-il, seul à avoir exigée. De fait, les cadres doivent suivre des cours de perfectionnement puis doivent s'astreindre à payer leurs galons durant dix jours. Or, si les employeurs se plient de bonne grâce à l'absence de leur collaborateur pendant les cours, il n'en est pas de même pour le paiement des galons. D'où un nombre de plus en plus restreint de citoyens prêts à prendre des responsabilités au sein de la PCI.



Gérard Bovy, commandant de la Protection civile du district, déplore le manque de forces vives. Tatiana Huf

«Un toilettage de la PCI est en cours»

Cela n'a pas empêché le commandant de dresser un bilan globalement satisfaisant. *Un toilettage de la loi sur la PCI est en cours au niveau cantonal, a-t-il expliqué. A terme, elle s'organisera en dix régions calquées sur les dix districts actuels. Actuellement, nous sommes encore regroupés à l'image des quatre anciens districts. Ainsi, Aubonne rejoindra*

Morges, et Rolle Nyon. La loi définitive ne devrait pas être présentée au Grand Conseil avant 2012.

Par ailleurs, l'heure étant aux économies, l'Office fédéral des assurances sociales, qui octroie les allocations pour perte de gain aux personnes astreintes au service, n'autorise plus aucun débordement. Ainsi, si en 2009, une augmentation de 20% des jours de service a été constatée, l'année

dernière a vu une baisse de 206 jours de service, soit une réduction de 8%. *Nous allons nous efforcer de maintenir nos prestations en utilisant les soldes de jours de répétition ou en mettant en place des engagements sous la dénomination «cours de répétition», afin que les communes qui nous financent et les sociétés locales puissent profiter de notre appui pour des engagements profitables à la collectivité. Il n'est*

pas envisageable de renoncer à accompagner les aînés en sortie, ou aider à la circulation lors de Paléo, par exemple. Pour terminer, l'année dernière, deux accidents avec des véhicules tout-terrain militaires se sont produits. Ils n'ont pas fait de victimes, mais désormais, les hommes de la PCI se déplacent à bord de minibus loués.

DOMINIQUE SUTER
suter@lacote.ch



Elections

Un seul questionnaire quelque peu décalé soumis aux douze candidats à la Municipalité de Nyon. Retrouvez chaque jour les réponses de l'un des prétendants(e)s. Aujourd'hui, Maurice Gay, du Parti libéral-radical.



Photo: Nathalie Rachefer

Vous envoyez une carte postale de Nyon à un(e) ami(e) qui habite New York. Quelle image choisissez-vous? La fontaine Maître-Jaques, c'est notre statue de la Liberté!

Pour Noël, vous lui offrez un CD, un DVD et un livre... Je choisis des biographies, l'*Ours Colargo*, *Alice au pays des Merveilles* et *Le Petit Prince*...

Grâce à cet(te) ami(e), vous devenez multimilliardaire. Que faites-vous pour votre ville? J'achète la statue de la Liberté.

Le centre multisports est enfin terminé. A quel événement sportif souhai-riez-vous assister pour son inauguration? Au championnat suisse de chaise musicale! C'est un jeu où il n'y a pas assez de sièges pour tout le monde. Certaines équipes s'entraînent déjà...

On vous donne carte blanche pour organiser un colloque dans le futur centre des congrès Perdtemps-Usteri. Vous invitez qui, pour parler de quoi? Le professeur Tournesol - *Le trésor de Rackam le Rouge est-il suffisant pour éponger la dette communale?*

MCF



« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 décembre 1948, article 19

Amnesty International s'engage universellement pour la défense des droits humains. Mobilisez-vous pour un monde plus juste.



CCP: 30-3417-8
Case postale, 3001 Berne
www.amnesty.ch